

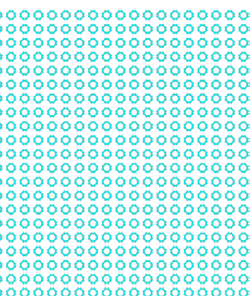


RAPPORT
ANNUUEL
2025



RAPPORT ANNUEL 2025

SOMMAIRE



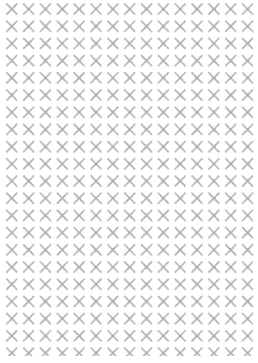
L'ASSOCIATION FSD FRANCE	3
RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT	5
NOS PROGRAMMES	7
PHILIPPINES	8
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	10
RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE	12
RAPPORT FINANCIER	18
NOTRE ÉQUIPE	30
HISTORIQUE PAR PROGRAMME	32

COORDONNÉES

Association FSD France

Athéna 1 Archamps Technopole
72 rue Georges de Mestral
74160 Archamps, France

+33 4 50 87 60 50
info@fsdfrance.fr
www.fsdfrance.fr

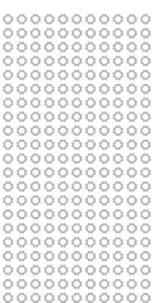


En 2025, nos équipes ont
contribué à façonner un
monde plus sûr.

RAPPORT ANNUEL 2025

L'ASSOCIATION FSD FRANCE

L'ASSOCIATION FSD FRANCE



L'association FSD France œuvre pour un avenir plus sûr pour les populations touchées par les conflits armés et l'instabilité. Ses activités principales sont la lutte contre les mines antipersonnel et les munitions non explosées et le soutien à des processus de paix.

Basée à Archamps (Haute-Savoie), l'organisation est apolitique, sans but lucratif et reconnue comme œuvre d'intérêt général. Son statut d'association est régi par la loi 1901.

FSD France a été fondée en 2008 par des professionnels de la lutte antimines et de l'action humanitaire. Son spectre d'activités s'est depuis élargi mais son ambition originelle est restée intacte : apporter de l'aide concrète sur le terrain, là où la population civile est menacée par les conflits en cours ou les vestiges de guerre du passé. Au cours des 18 dernières années, FSD France a mené des opérations dans six pays: Liban, Angola, Philippines, République centrafricaine, Tchad et en Ukraine en collaboration avec la FSD.

L'association FSD France fonctionne sur la base d'un accord de coopération avec la FSD (Fondation suisse de déminage), une ONG humanitaire basée à Genève (Suisse), qui met en œuvre ses projets sur le terrain.

RAPPORT ANNUEL 2025

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Cher·ères membres,

En 2025, FSD France a poursuivi son engagement de longue date dans des contextes marqués par l'insécurité et les séquelles de conflits armés. Là où les besoins demeurent immenses mais souvent ignorés, nos équipes ont mobilisé leur expertise pour réduire les risques liés aux engins explosifs, soutenir les initiatives locales et renforcer les capacités des communautés. Ces actions concrètes contribuent jour après jour à la paix, à la stabilité et à la résilience des populations concernées.

Aux Philippines, dans la région de Mindanao, FSD France mène depuis plusieurs années un projet de soutien au processus de paix par la lutte antimines. En 2025, notre équipe a intensifié ses interventions : environ 400 villages ont été inspectés, tandis que 55 700 enfants et 16 700 adultes ont été sensibilisés aux dangers des engins explosifs. L'inauguration d'un centre opérationnel régional dédié à la lutte antimines, soutenu par FSD France, a renforcé la coordination entre les anciens belligérants et permis des réponses plus rapides face aux découvertes d'engins explosifs. Nous avons également soutenu la formation professionnelle de 25 anciens combattants, favorisant leur réinsertion et la cohésion sociale au sein des communautés.

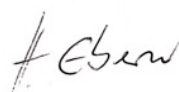
En République centrafricaine, FSD France a poursuivi ses activités d'appui aux populations les plus vulnérables. En 2025, nous avons accompagné 250 enfants à travers des activités éducatives et récréatives et soutenu 31 adolescentes sourdes grâce à des formations en couture et en langue des signes,

afin de renforcer leur inclusion économique et sociale. Le nouveau projet de réhabilitation de la route Bouar-Bocaranga, encore à ses débuts, marque une étape essentielle vers une meilleure accessibilité des zones enclavées et le développement économique de la région. Parallèlement, FSD France a lancé un projet visant à promouvoir une transhumance apaisée entre pasteurs nomades et communautés locales au nord-ouest du pays, afin de faciliter le dialogue et de renforcer la stabilité.

En Ukraine, FSD France a apporté son soutien aux opérations de la Fondation suisse de déminage (FSD), engagée dans un vaste programme de déminage humanitaire mobilisant plus de 500 personnes dans cinq provinces. Cette contribution renforce l'impact de ce programme pour les communautés concernées, en s'attachant à relever une tâche immense : allier expertise technique et appui institutionnel afin de protéger durablement les civil-es et de consolider les capacités locales sur le long terme.

Ces avancées n'auraient pas été possibles sans le dévouement de nos équipes et la confiance de nos partenaires et donateur·trices. Ensemble, nous avançons : accompagner les communautés, restaurer la sécurité, bâtir la paix. Le chemin est long, mais chaque effort partagé nous rapproche d'un monde plus sûr et solidaire.

Avec notre profonde gratitude,



Hansjörg Eberle
Président de l'Association FSD France

RAPPORT ANNUEL 2025

NOS PROGRAMMES



 DÉMINAGE HUMANITAIRE

 SENSIBILISATION

 RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES

L'héritage explosif de l'île de Mindanao converti en engins explosifs improvisés

L'île de Mindanao, au sud des Philippines, a subi des décennies de conflit entre les forces gouvernementales et des groupes armés rebelles, avec pour héritage une lourde contamination en munitions non explosées et engins explosifs improvisés (EEI). La contamination par les restes explosifs de guerre est particulièrement répandue dans la Région autonome de Bangsamoro en Mindanao musulmane (BARMM), où des insurgés réutilisent des munitions abandonnées ou non explosées pour fabriquer des EEI, aggravant les risques pour les communautés locales. Dissimulés dans des zones à forte affluence comme les écoles, les routes et les marchés, ces EEI représentent une menace constante pour les communautés locales.

Les habitant-es, par peur, manque de confiance ou d'information, sont réticents à reporter aux services concernés la présence d'explosifs. Sans connaître le danger, certains recyclent les munitions non explosées pour fabriquer des objets du quotidien, comme des cloches d'école, se mettant sans le savoir en danger.

Les activités de FSD France aux Philippines en 2025

En 2025, FSD France a inspecté près de 400 villages et effectué des vérifications ponctuelles dans des zones à haut risque, notamment des écoles et des bâtiments gouvernementaux. Lorsqu'un engin explosif était identifié, FSD France collaborait avec les forces armées philippines pour assurer sa neutralisation en toute sécurité.

Au cours de l'année, FSD France a mené des centaines de sessions d'éducation aux risques, sensibilisant plus de 55'700 enfants et 16'700 adultes. En outre, les survivant-es d'explosions accidentelles ont été orienté-es vers des services de soins médicaux et psychosociaux.

Une étape majeure a été atteinte en 2025, avec l'inauguration officielle du centre opérationnel régional dans la région BARMM le 28 novembre, après trois années de préparation. Établi en collaboration avec les parties prenantes au processus de paix, le centre rassemble les forces de police et forces armées des Philippines ainsi

que les anciens membres du front de libération islamique Moro (MILF). Le MILF, un ancien groupe rebelle a signé en 2014 un accord de paix et reste engagé dans le processus de démantèlement et de normalisation. Le centre permet une réponse rapide, coordonnée et efficace au signalement de suspicion d'explosifs. Les employé-es ont reçu une formation de cinq jours, leur permettant de répondre rapidement et efficacement à la découverte d'engins explosifs.

En outre, FSD France a dispensé des formations professionnalisantes à 25 anciens combattants du MILF, soutenant leur retour à la vie civile et contribuant à une paix durable.

Impact humanitaire: promouvoir la confiance, la paix et la sécurité

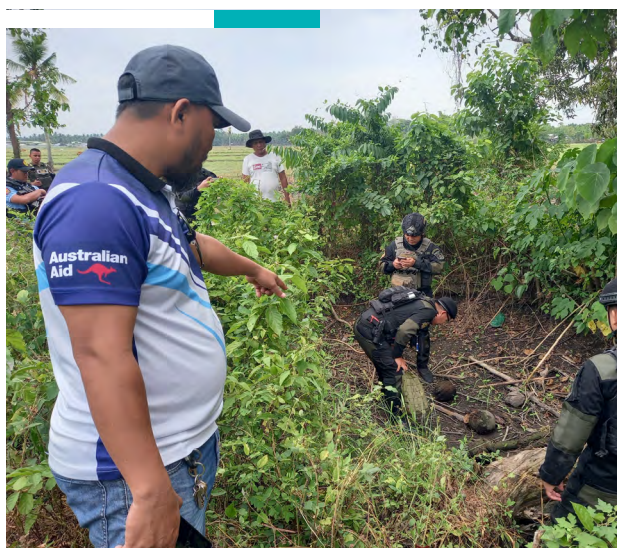
Par le biais de séances de sensibilisation, d'enquêtes et du soutien à la neutralisation des engins explosifs, FSD France a permis d'améliorer la sécurité des civil-es dans les zones affectées. Le nouveau centre opérationnel ajoute une réponse rapide et structurée au signalement, réduisant les risques tout en renforçant la coordination et la construction de la confiance entre les acteurs locaux. En rassemblant des anciens groupes autrefois opposés autour de l'objectif commun: s'attaquer à la menace des restes explosifs, le centre poursuit la construction d'une paix et d'une sécurité durable, traduisant l'accord de paix en résultats concrets pour les communautés. En parallèle, les formations pour les anciens combattants ont permis de

soutenir leur réintégration socio-économique, favorisant de nouveaux moyens de subsistance, renforçant la cohésion sociale et contribuant à des communautés plus sûres et résilientes.

Vers une paix durable: renforcer la gestion des risques explosifs à Mindanao

En 2026, le centre opérationnel continuera de jouer un rôle central dans la coordination des réponses aux restes explosifs, avec FSD France délivrant une formation et un conseil régulier aux employé-es afin de renforcer leurs compétences et d'assurer une action rapide et efficace. Les efforts se concentreront aussi sur l'extension de l'accès à l'éducation aux risques, en incluant des séances en ligne pour les personnes en situation de handicap et celles qui ne peuvent pas assister aux séances en présentiel, ainsi que des campagnes ciblées dans les localités de Basilan, Tawi-Tawi et les îles Sulu. Des initiatives innovantes, comme des casques de réalité virtuelle ou l'utilisation de QR codes, seront aussi pilotées pour favoriser l'engagement et l'apprentissage. En outre, FSD France travaillera à développer le soutien aux survivant-es d'accidents, permettant au système local d'identifier et d'assister les victimes plus efficacement, et de continuer à promouvoir la confiance, la paix et la sécurité des communautés.

En 2025, le programme de FSD France aux Philippines a été soutenu par le ministère des Affaires étrangères australien et des donateur-trices privé-es.



CHIFFRES CLÉS 2025

394

villages potentiellement contaminés inspectés

55'718

enfants sensibilisés aux dangers des engins explosifs

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



**SOUTIEN AU
PROCESSUS DE PAIX**



**SOUTIEN SOCIO-
ÉCONOMIQUE**

Du conflit à la stabilité: un long chemin pour la République centrafricaine

La République centrafricaine continue de faire face à l'insécurité, à des institutions étatiques faibles et à un accès réduit aux services essentiels et aux moyens de subsistance. Le cessez-le-feu annoncé en avril 2025 entre le gouvernement et deux des groupes rebelles restants a seulement produit des effets graduels dans le désarmement, la démobilisation et la réintégration. Le nord-ouest du pays reste particulièrement affecté par l'instabilité mais aussi par l'isolement géographique. Des routes restent détériorées, des inondations saisonnières entravent l'accès aux centres de santé, aux écoles et aux bureaux de réintégration, alors que les coûts de transport des marchandises augmentent et que l'agriculture et le commerce sont ralentis. Dans plusieurs localités, particulièrement à Ouham-Pendé, les restes explosifs et engins improvisés restreignent davantage les déplacements et posent des risques quotidiens. En outre, des tensions agropastorales empêchent l'établissement d'une paix durable, le tout créant des besoins humanitaires et de développement considérables.

Les activités de FSD France en République centrafricaine

En 2025, FSD France a poursuivi ses activités de soutien aux communautés vulnérables à Bangui et Bouar, en mettant l'accent sur l'autonomisation des femmes et la promotion d'activités génératrices de revenus. Des activités extrascolaires ont été dispensées à des enfants dans des zones à faibles revenus, où un accès à ces opportunités est limité.

À la fin de l'année 2025, FSD France a lancé deux projets majeurs. Le premier est centré sur la réhabilitation de l'axe routier Bouar-Bocaranga dans le cadre des efforts multidimensionnels de stabilisation. En reliant des communautés isolées aux services essentiels, réduisant les coûts de transport et en facilitant l'accès aux marchés pour les fermier-ères et commerçant-es, l'objectif est de soutenir le développement économique et renforcer la paix et la stabilité. Ces travaux de construction routière à forte intensité de main-d'œuvre offriront des revenus à court terme pour les habitant-es, incluant la jeunesse

vulnérable et d'ancien-nes combattant-es. FSD France dispensera des sessions de sensibilisation aux dangers des engins explosifs, et des mesures environnementales seront mises en place pour consolider la route et les terres environnantes. La réhabilitation aura lieu graduellement pendant deux ou trois saisons sèches en coordination étroite avec les autorités nationales, les meneurs traditionnels et des partenaires tels que CIVIPOL, CONCORDIS et MINUSCA.

Le deuxième projet se concentre sur la promotion d'une transhumance en toute sécurité et pacifique le long de couloirs prioritaires avec de la médiation locale et la maintenance des infrastructures communales. En soutenant les communautés dans la gestion collective des ressources, le projet vise à renforcer les liens sociaux, créer des opportunités économiques durables et favoriser une stabilité à long terme pour les éleveur-euses et les populations locales.

Impact humanitaire: renforcer la résilience et l'autonomie des communautés

En 2025, les activités éducatives de FSD France ont permis de soutenir des dizaines d'enfants, en leur offrant des espaces propices à l'apprentissage et à leur épanouissement.

FSD France a également soutenu des personnes en situation de handicap, notamment 31 adolescentes sourdes à Bouar, qui ont suivi des cours de langue des signes et de couture. Cette

initiative, développée avec les familles et des militant-es locaux-ales, a permis l'intégration sociale et économique de ces jeunes filles, favorisant une meilleure inclusion. En outre, des classes d'alphabétisation pour les femmes vulnérables à Bangui ont permis de renforcer leurs compétences en écriture et en lecture, d'améliorer leur confiance en elles, et de créer des opportunités d'emploi.

À la fin de l'année 2025, les projets autour de l'axe Bouar-Bocaranga et de la transhumance n'étaient encore qu'en phase de préparation, avec les impacts initiaux attendus pour 2026.

Perspectives d'avenir: œuvrer pour la paix et la stabilité

En s'appuyant sur l'engagement à long terme de FSD France pour soutenir les communautés vulnérables, les nouveaux projets se concentreront sur l'amélioration de l'accès à des services essentiels, en renforçant les compétences locales et soutenant une coexistence pacifique. FSD France reste déterminée à apporter un soutien concret dès aujourd'hui en République centrafricaine, tout en contribuant à la stabilité, à la résilience et à une paix durable.

En 2025, le programme de FSD France en République centrafricaine a été soutenu par l'Union européenne (UE), des communes suisses et des donateur-trices privé-es.



CHIFFRES CLÉS 2025

11

ans d'engagement continu en République centrafricaine

250

enfants ont accédé à des activités extrascolaires

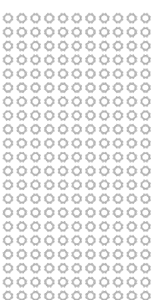
31

adolescentes sourdes formées à la couture

RAPPORT ANNUEL 2025

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE (1/5)



BRIJNSE chartered accountants & auditors

ASSOCIATION FSD FRANCE

Athéna 1 - Site d'Archamps

72 rue Georges de Mestral

74160 Archamps, France



BRIJNSE chartered accountants & auditors

3, Rue Lac du Mont Cenis – Bâtiment Supernova
73290 La Motte-Servolex – France

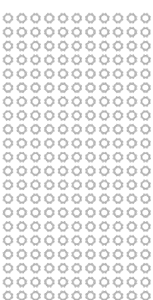
EURL au capital de 600 000€ | 451 891 592 00037 R.C.S. Chambéry

Tél. : +33 (0)4 79 26 41 17 | E-mail : info@brijjnse.com | Website : www.brijjnse.com

Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie



RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE (2/5)



BRUIJNSE chartered accountants & auditors

ASSOCIATION FSD FRANCE
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2025

À l'assemblée générale de l'association FSD FRANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FSD FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



BRUIJNSE chartered accountants & auditors

3, Rue Lac du Mont Cenis – Bâtiment Supernova
73290 La Motte-Servolex – France
EURL au capital de 600 000€ | 451 891 592 00037 R.C.S. Chambéry

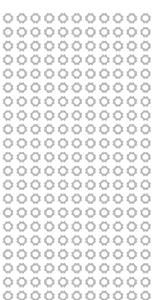
Tél. : +33 (0)4 79 26 41 17 | E-mail : info@bruijnse.com | Website : www.bruijnse.com

Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie



commissaire
aux comptes

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE (3/5)



BRUIJNSE chartered accountants & auditors

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas été en mesure de nous assurer de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des documents sur la situation financière et les comptes annuels. La vérification de ces informations usuellement amenées à être présentées aux membres de l'association fera, le cas échéant, l'objet d'un rapport complémentaire.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle



BRUIJNSE chartered accountants & auditors

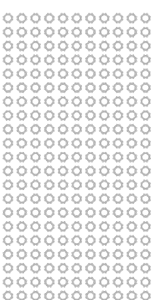
3, Rue Lac du Mont Cenis – Bâtiment Supernova
73290 La Motte-Servolex – France
EURL au capital de 600 000€ | 451 891 592 00037 R.C.S. Chambéry



Tél. : +33 (0)4 79 26 41 17 | E-mail : info@bruijnse.com | Website : www.bruijnse.com

Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE (4/5)



BRUIJNSE chartered accountants & auditors

estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumul, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



BRUIJNSE chartered accountants & auditors

3, Rue Lac du Mont Cenis – Bâtiment Supernova
73290 La Motte-Servolex – France
EURL au capital de 600 000€ | 451 891 592 00037 R.C.S. Chambéry

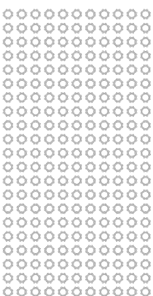
Tél. : +33 (0)4 79 26 41 17 | E-mail : info@bruijnse.com | Website : www.bruijnse.com

Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie



commissaire
aux comptes

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE (5/5)



BUIJNSE chartered accountants & auditors

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Motte Servolex, le 22 avril 2026

BUIJNSE Chartered accountants & auditors

Signé par Antoine Buijnse
Le 22 avr. 2026

 00C_VXGO
TX_aZZDiEl.Vo006

Le Commissaire aux comptes, Antoine Buijnse



BUIJNSE chartered accountants & auditors

3, Rue Lac du Mont Cenis – Bâtiment Supernova
73290 La Motte-Servolex – France

EURL au capital de 600 000€ | 451 891 592 00037 R.C.S. Chambéry

Tél. : +33 (0)4 79 26 41 17 | E-mail : info@buijnse.com | Website : www.buijnse.com

Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie



RAPPORT ANNUEL 2025

RAPPORT FINANCIER

BILAN (1/2)

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	17 657		17 657	
Total Actif immobilisé (II)	17 657		17 657	
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	10 604		10 604	
Créances				
Autres créances	253 478		253 478	22 972
Divers				
Disponibilités	4 171 471		4 171 471	948 227
Total Actif circulant (III)	4 435 553		4 435 553	971 198
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	4 453 211		4 453 211	971 198

BILAN (2/2)

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau	370 485	399 631
Excédent ou déficit de l'exercice	3 273	-29 146
Situation nette (sous-total)	373 758	370 485
Total des capitaux propres (I)	373 758	370 485
Fonds reportés et dédiés		
Fonds dédiés	3 287 820	446 288
Total des fonds reportés et dédiés (II)	3 287 820	446 288
Provisions		
Total des provisions (III)		
Dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes financières diverses		103 009
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 960	20 589
Dettes fiscales et sociales	-	726
Autres dettes	771 673	30 101
Total des dettes (IV)	791 633	154 426
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	4 453 211	971 198

COMPTE DE RÉSULTAT

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et de services		
Produits de tiers financeurs	4 197 246	1 451 798
Concours publics et subventions d'exploitation	4 197 246	1 451 798
Utilisation des fonds dédiés	446 288	-
Autres produits	30 102	-
Total des produits d'exploitation (I)	4 673 636	1 451 798
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	937 362	792 329
Aides financières	75 938	-
Salaires	185 183	133 214
Cotisations sociales	44 232	45 683
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	-	-
Reports en fonds dédiés	3 287 820	446 288
Autres charges	98 784	74 178
Total des charges d'exploitation (II)	4 629 318	1 491 692
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	44 318	-39 895
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	2 870	2 424
Différences positives de change	26 277	50 470
Total des produits financiers III	29 147	52 894
CHARGES FINANCIERES		
Différences négatives de change	70 192	42 146
Total des charges financières (IV)	70 192	42 146
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-41 045	10 748
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	3 273	-29 146
Total des produits exceptionnels (V)	-	-
Total des charges exceptionnelles (VI)	-	-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-	-
Total des produits (I + III + V)	4 702 783	1 504 692
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	4 699 510	1 533 838
EXCEDENT OU DEFICIT	3 273	-29 146
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL		

RAPPORT ANNUEL 2025

ANNEXES AU RAPPORT FINANCIER

RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

L'association applique le règlement ANC 2023-03.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

MÉTHODES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Fonds Associatifs

Les autres fonds associatifs correspondent aux fonds dédiés au financement d'un projet, non utilisés à la date d'arrêt des comptes.

Au 31 décembre 2025 il a été constaté 234 750.47 € au titre du projet PH 198000, 2 835 597.17 € au titre du projet : CA 200000 et 217 472.16 € au titre du projet CA 201000. Soit un montant total de 3 287 819.80 €

CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, l'Association FSD FRANCE présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Toutefois, ce changement de méthode n'a pas eu d'impact sur la présentation des comptes.

FAITS CARACTÉRISTIQUES

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Le projet PH198000/DFAT MATNIM II, faisant l'objet d'une subvention de 3 600 000 AUD, a débuté le 15 avril 2024 et devait se poursuivre jusqu'au 31 mars 2026 mais a été étendu jusqu'en août 2026.

Le premier versement, d'un montant de 1 800 000 AUD, a été reçu

le 30 avril 2024.

Le second versement, d'un montant de 900 000 AUD, a été reçu le 07 mai 2025.

Le troisième versement, d'un montant de 450 000 AUD, a été facturé le 18 décembre 2025.

Le nouveau projet CA200000/CAR/EU/Rehab of Bouar-Bocaranga RoadAxis/2025-2028, faisant l'objet d'une subvention de 8 200 000 EUR, a débuté le 13 novembre 2025 et se poursuivra jusqu'au 12 mai 2028 (30 mois).

Le premier versement, d'un montant de 3 036 435.97 EUR, a été reçu le 01 décembre 2025.

Le nouveau projet CA201000/CA/EU/Support for Peaceful Transhumance/Dec25-May28, faisant l'objet d'une subvention de 500 000 EUR, a débuté le 01 décembre 2025 et se poursuivra jusqu'au 31 mai 2028 (30 mois).

Le premier versement, d'un montant de 223 238.11 EUR, a été reçu le 10 décembre 2025.

La FSD France a effectué un projet aux Philippines entre le 1er décembre 2020 et le 30 novembre 2022 (24 mois). Ce projet a été subventionné par l'UE sous le code ACA/2020/418-647 à hauteur du maximum éligible soit 1 645 918€ (93,48%) ainsi que par d'autres donateurs.

Il ressort de l'implémentation de ce projet un surplus de financement pour un montant total de 174 361€, dont 144 260€ ont été remboursés à l'Union européenne.

Le surplus de financement reçu soit 30 101€, ne faisant pas l'objet d'une obligation de remboursement, a été reconnu en profit sur l'exercice 2025 et classifié en 'Autres produits'.

Autres éléments significatifs

But de l'association :

L'association FSD France est à la base une organisation de l'action antimines. Ces collaborateurs sont recrutés localement et formés par leurs soins. Ces formateurs sont des experts reconnus sur le plan international pour leurs compétences professionnelles. Le but est donc de mettre en avant le savoir faire unique de ces collaborateurs et le courage des femmes et des hommes qui œuvrent chaque jour à travers le monde à l'éradication du fléau des mines et des résidus explosifs de guerre.

L'association ne poursuit aucun but lucratif.

Autres informations :

FSD a facturé à FSD France 40% de frais généraux en 2025 au titre des services partagés, conformément à l'avenant du 31 décembre 2025 relatif à l'accord de partenariat entre FSD et FSD FRANCE visant à actualiser le pourcentage de frais généraux qui était de 45% en 2024.

NOTES SUR LE BILAN (1/3)

ACTIF IMMOBILISÉ

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Prêts et autres immobilisations financières		17 657		17 657
Immobilisations financières		17 657		17 657
ACTIF IMMOBILISE		17 657		17 657

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

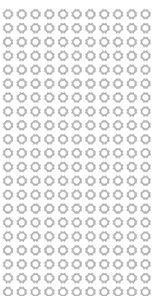
	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				

NOTES SUR LE BILAN (2/3)

ACTIF CIRCULANT

ÉTAT DES CRÉANCES. LE TOTAL DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE S'ÉLÈVE À 281 739 EUROS ET SE VENTILE GLOBALEMENT DE LA FAÇON SUIVANTE.

	Montant brut	Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	17 657		17 657
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	264 082	264 082	
Charges constatées d'avance			
Total	281 739	264 082	17 657
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			



NOTES SUR LE BILAN (3/3)

ETAT DES DETTES

LE TOTAL DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE S'ÉLÈVE À 791 633 EUROS ET SE VENTILE GLOBALEMENT DE LA FAÇON SUIVANTE.

	Montant brut	Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 960	19 960		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	771 673	771 673		
Total	791 633	791 633		

CHARGES À PAYER

	Montant
Fournisseurs - Factures non parvenues achats	19 960
Divers - charges à payer	13 331
TOTAL	33 291

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	Solde au 01/01/2025	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
Report à Nouveau	399 631		29 146	370 485
Résultat de l'exercice	-29 146	3 273	-29 146	3 273
Total Capitaux Propres	370 485	3 273		373 758

AUTRES INFORMATIONS

Effectif

L'effectif moyen, en équivalent temps plein par projet est le suivant:

Projet PH 198000 : 23

Projet CA 200000 : 9

Projet CA 201000 : 0

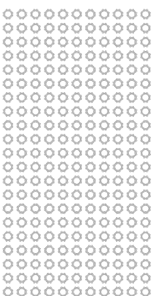


TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DÉDIÉS 2025

Variation des Fonds dédiés issue de :	A l'ouverture de l'Exercice			Reports	Utilisation		Trans-ferts	A la clôture de l'Exercice	
	Montant Global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06		Montant Global	dont remboursements		Montant Global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subvention Exploitation Organismes									
Projet									
PH198000 / 15.04.24 - 31.03.26			440 948,29	234 750,47	440 948,29			234 750,47	
PH199000 / 20.09.2024 - 31.12.2025			5 339,60		5 339,60			0,00	0,00
CA200000 / 13.11.2025 - 12.05.2028				2 835 597,17				2,835,597,17	
CA201000 / 01.12.2025 - 31.05.2028				217 472,16				217 472,16	
TOTAL	0,00	0,00	446 287,89	3 287 819,80	446 287,89	0,00	0,00	3 287 819,80	0,00

Les financeurs des projets PH 198000 et PH 199000 sont le DFAT (Département des Affaires étrangères et du Commerce - Australie) et l'UTIL Stiftung.

Le financeur des projets CA200000 et CA 201000 est l'Union européenne, représentée par la commission européenne.

The financier of the projects PH 198000 and PH 199000 are DFAT (Department of Foreign Affairs and Trade - Australia) and UTIL Stiftung. The financier of the projects CA200000 and CA 201000 are the European Union, represented by the European Commission.

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES SUBVENTIONS

Code Subvention interne	PH198000 / Mindanao/DFAT MATNIM II	PH199000 / PH/UTIL Stiftung/ Mine Victim Assistance	CA200000/ CAR/EU/Rehab of Bouar-Bocaranga RoadAxis/2025-2028	CA201000/ CA/EU/Support for PeacefulTranshumance/Dec25-May28
Objet de la subvention	Mine Action for Trust and Normalisation in Mindanao (MATNIM II)	Create Training Opportunities and Create or Maintain Jobs for Disadvantaged People in Southeast Asia	Désenclavement et stabilisation post-conflit en RCA : Appui à la réhabilitation de l'axe Bouar-Bocaranga	Appui multisectoriel à une transhumance apaisée dans le Nord-Ouest de la RCA
Code Subvention	78829	12 septembre 2024	CRIS : 2025/484-815 - OPSYS : PC- PC-59713	NDICI AFRI-CA/2025/488-250
Période Subvention	15 Avril 2024 - 31 Mars 2026 (24 mois)	20 Septembre 2024 - 31 Décembre 2025 (15 mois)	13 Novembre 2025 - 12 Mai 2028 (30 mois)	01 Décembre 2025 - 31 Mai 2028 (30 mois)
Extension contrat				
Montant Subvention contractuel	AUD 3,600,000.00	CHF 5,000.00	EUR 8,200,000.00	EUR 500,000.00
1er pre-financement	AUD 1,800,000.00 (reçu le 30.04.24)	CHF 5,000.00 (reçu le 20.09.24)	EUR 3,036,435.97 (reçu le 01.12.25)	EUR 223,238.11 (reçu le 10.12.25)
Préfinancement supplémentaire (sous réserve des dispositions de l'annexe II)	AUD 900,000.00 (reçu le 07.05.25) AUD 450,000.00 (facturé le 18.12.2025 et reçu le 16.01.26)		EUR 4,343,564.03	EUR 226,761.89
Paiement final (sous réserve des dispositions de l'annexe II)	AUD 450,000.00		EUR 820,000.00	EUR 50,000.00
=> Subvention à recevoir				
=> Subvention perçue d'avance	234 750,47		2 835 597,17	217 472,16
TOTAL REPORT FONDS DEDIES : 3 287 819,80€				

RAPPORT ANNUEL 2025

L'ÉQUIPE FSD FRANCE

L'ÉQUIPE FSD FRANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

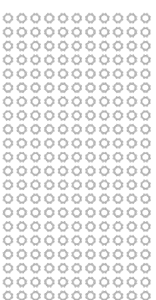
Hansjörg Eberle, Président
Lea Gonzales, Trésorière
Alexandra Brutsch, Secrétaire

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Antoine Bruijnse, Commissaire aux comptes de
Bruijnse Expert-Comptable & Commissaire aux
Comptes EURL

CONTRIBUTEURS AU SIÈGE

Matthew Wilson, Opérations
Angela De Santis, Opérations
Michael Pfister, Opérations
Ferial Lonni, Collecte de fonds



RAPPORT ANNUEL 2025

HISTORIQUE DES PROGRAMMES

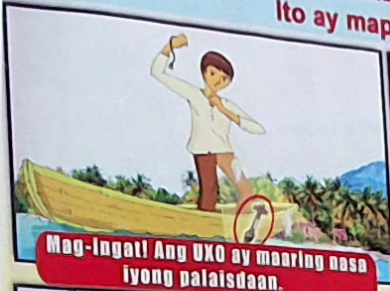
HISTORIQUE DES PROGRAMMES

PAYS	DUREE	PROGRAMME	BUDGET
ANGOLA	18.01.11 - 05.11.16	Expertise IMSMA pour le système de gestion des données liées à la lutte contre les mines	EUR 287 760
LIBAN	01.09.10 - 31.05.12	Déminage de sous-munitions au sud du Liban	EUR 989 539
	15.02.08 - 31.12.08	Déminage de sous-munitions au sud du Liban	EUR 650 000
PHILIPPINES	20.09.24 - 31.12.25	Création de possibilités de formation et/ou de maintien des emplois pour les personnes défavorisées en Asie du Sud-Est	CHF 5,000.00
	15.04.24 - 31.03.26	Action antimines pour la confiance et la normalisation à Mindanao (MATNIM II)	AUD 3,600,000.00
	29.09.22 - 30.06.23	Action antimines pour la confiance et la normalisation à Mindanao (MATNIM II)	EUR 836 388
	01.12.20 - 30.11.22	Action antimines pour la confiance et la normalisation à Bangsamoro (MATNIB)	EUR 2 139 558
	01.08.18 - 30.11.20	Soutien à l'action antimines pour renforcer la paix et la stabilité à Mindanao	EUR 1 500 000
	01.05.17 - 31.07.18	Soutien à la mise en œuvre de l'accord global sur le Bangsamoro dans le cadre de l'action contre les mines	EUR 1 000 000
	01.09.15 - 30.04.17	Soutien à la lutte contre les mines dans le cadre du processus de paix à Mindanao	EUR 1 350 000
	01.01.14 - 31.08.15	Soutien à la lutte contre les mines dans le cadre du processus de paix à Mindanao	EUR 875 000
	01.11.12 - 31.12.13	Mettre en œuvre les dividendes de la paix par la réduction des restes explosifs de guerre	EUR 552 098
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	01.12.25 - 31.05.28	Appui multisectoriel à une transhumance apaisée dans le Nord-Ouest de la RCA	EUR 500 000
	13.11.25 - 12.05.28	Désenclavement et stabilisation post-conflit en RCA : Appui à la réhabilitation de l'axe Bouar-Bocaranga	EUR 8 200 000
	01.09.20 - 30.11.21	Soutien à la mise en œuvre du concept d'armée de garnison à Bouar, dans le nord-ouest du pays (phase II)	EUR 3 500 000
	01.07.20 - 31.01.24	Soutien aux Unités spéciales mixtes de sécurité (USMS)	EUR 15 534 118
	06.12.18 - 05.12.21	Renforcement des capacités de gestion administrative et logistique des forces armées centrafricaines en soutien à la mise en œuvre du concept d'armée de garnison	EUR 3 250 000
	29.10.18 - 27.12.20	Soutien à la mise en œuvre du concept d'armée de garnison à Bouar, dans le nord-ouest du pays	EUR 4 200 000
	16.01.17 - 15.09.18	Appui au Ministère de la défense centrafricaine dans sa capacité d'organisation et d'administration en vue de permettre le contrôle civil sur le secteur de la défense	EUR 3 200 000
	16.06.15 - 15.12.16		EUR 1 498 450

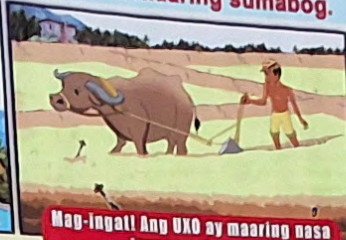


FSD
FRANCE

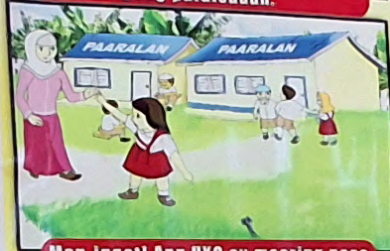
BABALA!!!
Magmasid! Ang UXO o bombang hindi sumabog ay matatagpuan kahit saan.
Ito ay mapanganib at maaring sumabog.



Mag-ingat! Ang UXO ay maaring nasa iyong palaisdaan.



Mag-ingat! Ang UXO ay maaring nasa inyong sakahan.



Mag-ingat! Ang UXO ay maaring nasa tabing daan.



Mag-ingat! Ang UXO ay maaring nasa inyong kabukiran o kagubatan.

I-REPORT SA NAKAKATANDA

1. Magulang
2. Guro



**Huwag hawakan! Huwag lapitan!
Ireport agad sa nakakatanda!**